



KARATÉ SPORTIF • CAMP DE JOUR ÉTÉ 2025

17 Boulevard de la Cité des Jeunes Est, local 110, Vaudreuil.



Formulaire d'inscription

T.P.S. : 884364712

T.V.Q. : 1088600050

No. Entreprise : 1162673546

INFORMATIONS DE L'ENFANT

Prénom de l'enfant	Nom de l'enfant	Âge
Adresse civique		
Ville	Province	Code Postal

INFORMATIONS DES PARENTS

Prénom (parent1)	Nom (parent1)	
Tél. maison	Tél. travail (parent1)	Cellulaire (parent1)
Prénom (parent2)	Nom (parent2)	
Tél. maison	Tél. travail (parent2)	Cellulaire (parent2)
Courriel (parent1)	Courriel (parent2)	

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Allergies ou autres contraintes : _____

No. assurance maladie de l'enfant	Date d'expiration MM/AA	Date de naissance JJ/MM/AA
Nom de la personne pour reçus aux fins d'impôt	No. assurance social (obligatoire pour relevé d'impôt)	

Avec SDG sans SDG

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. Du 23 au 27 juin
(4 jours, congé le 24) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Du 30 au 04 juillet
(4 jours, congé le 1er) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Du 07 au 11 juillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Du 14 au 18 juillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Du 21 au 25 juillet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Du 28 au 01 août | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Du 04 au 08 août | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Du 11 au 15 août | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Du 18 au 22 août | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Rabais famille: 2^e membre 15% 3^e 25% 4^e 50%

1 à 5 semaines :

SANS Service de garde (SSG)	234 \$ + tx /semaine
AVEC Service de garde (ASG)	264 \$ + tx /semaine

Tarifs

6 à 9 semaines :

SANS Service de garde (SSG)	214 \$ + tx /semaine
AVEC Service de garde (ASG)	244 \$ + tx /semaine

À la journée* :

49 \$ + tx (SSG)
55 \$ + tx (ASG)

*Rabais avant 31 mars 2025 _____

SEMAINES DE CAMP DE JOUR**PAIEMENT DÉPÔT DE RÉSERVATION**

(à payer lors de l'inscription)

Montant dépôt : **50 \$** Date reçu : _____

Mode de paiement : _____

PAIEMENTS PAR CHÈQUE OU ARGENT COMPTANTComptant : Date reçu : _____Chèque : # _____ Date : _____**PRÉLÈVEMENTS SUR CARTE DE CRÉDIT OU BANCAIRES**Chèque spécimen remis : Carte de crédit : Nom sur la carte: _____ Visa : Mastercard :

No. de la carte: _____ Date d'exp. MM/AA : _____ CVC : _____

↓ Ne pas remplir cette section, réservée à l'administration ↓**SEMAINES DE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2025**

1.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
2.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
3.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
4.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
5.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
6.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
7.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
8.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL
9.	X	-	-	=	+	=
NBRE	MONTANT	PROMO	RABAIS	SOUS-TOTAL	TPS/TVQ	TOTAL

RELEVÉ 24 ENVOYÉ TOTAL JOURNÉES : _____ TOTAL CAMP DE JOUR : _____ \$



POLITIQUE DE PAIEMENT POUR LE CAMP DE JOUR

1. Un dépôt de \$50.00, est exigé lors de l'inscription. Ce dépôt n'est **pas remboursable** si le parent ou le tuteur de l'enfant annule l'inscription. Le montant du dépôt sera déduit du premier paiement (première semaine de camp de jour).
2. Annulation avant le début de la semaine réservée : Le parent ou le tuteur de l'enfant pourra annuler l'inscription au camp de jour ou une partie de l'inscription en communiquant ou en faisant parvenir un avis écrit à Karaté Sportif. Il n'y aura aucune pénalité sur le coût des journées annulées si l'annulation est faite avant le début de la semaine réservée. Karaté Sportif s'engage à remettre toutes sommes payées d'avance dans un délai de 10 jours ouvrables, suivant la réception de l'annulation.
3. Annulation après le début de la semaine réservée : Les journées annulées après le début de la semaine réservée ne sont **pas remboursables**.
4. Le membre accepte inconditionnellement de payer les frais de camp de jour en totalité, qu'il soit présent ou non au camp. L'élève a toutefois la possibilité de reprendre la(les) journée(s) manquée(s) dans les semaines suivantes.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples informations.

Merci de votre collaboration.

L'équipe Karaté Sportif